

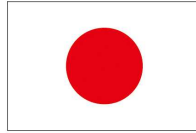
Signature du Document de Projet « Renforcer les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la sécurité maritime en améliorant la résilience des communautés de pêcheurs tributaires de la pêche en récif corallien »

Le 17 septembre 2019, a eu lieu la signature du Document du Projet entre le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et le Représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Madagascar pour le projet dénommé « Renforcer les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la sécurité maritime en améliorant la résilience des communautés de pêcheurs tributaires de la pêche en récif corallien » en présence du Chargé d'Affaires a.i. du Japon. Ce projet régional qui couvre également le Kenya, les Comores, la Maurice et les Seychelles vise à renforcer la résilience des communautés de pêcheurs à travers une approche intégrée, multisectorielle et durable, avec une durée d'exécution de 3 ans, et un financement du Japon de 4.4 millions de dollars.



Ci-joint:

- Communiqué de Presse conjoint
- Allocution du Chargé d'Affaires a.i. du Japon



de la part du
Peuple japonais



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Améliorer les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la sécurité maritime grâce au renforcement de la résilience des communautés de pêcheurs tributaires de la pêche en récif corallien

Le Gouvernement du Japon finance un projet visant à rendre les chaînes de valeur du poisson et des crustacés plus efficaces dans les pays de l'océan Indien, à travers un partenariat avec la FAO

17 septembre 2019, Madagascar/Antananarivo – Madagascar, à travers son Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), compte parmi les pays bénéficiaires du nouvel accord sur l'initiative de croissance bleue contribuant à conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines au service du développement durable en luttant contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et en promouvant la conservation des écosystèmes de récifs coralliens et de mangroves.

C'est juste avant la tenue de la TICAD 7 (Septième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, 28-30 Aout 2019) qu'a eu lieu la signature du nouvel accord concernant ce projet visant la résilience des communautés de pêcheurs dans les récifs coralliens au Kenya, à Madagascar, aux Comores, à Maurice et aux Seychelles. Le projet contribue également aux objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA), la Stratégie maritime intégrée pour l'Afrique (Stratégie AIM pour 2050) et la Charte africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique.

C'est lors de la TICAD 6 en 2016 que cette initiative a été lancée. Le projet contribuera aux domaines de l'agriculture et de l'économie bleue pour la promotion de la transformation économique structurelle par la diversification économique et l'industrialisation. Il s'agit d'accroître la production, la commercialisation et la productivité durables de la pêche artisanale, conformément au processus du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA); d'encourager le dialogue pour renforcer la cohérence des politiques, stratégies et plans d'investissement dans le secteur de la pêche avec les politiques et stratégies de protection de l'environnement et les plans d'action connexes, en vue de faciliter l'accès des produits à valeur ajoutée aux marchés et d'inciter aux investissements durables; de promouvoir l'économie bleue africaine en renforçant l'utilisation durable des ressources marines et en facilitant le transport maritime ; et d'accroître et renforcer les investissements dans le secteur agroalimentaire par le biais d'institutions de soutien au secteur agroalimentaire.

Pour Madagascar, la signature de l'accord de projet se déroule ce jour entre le MAEP et la FAO. Le projet est prévu pour trois (03) ans, pour un montant de 4 400 000 USD alloués par le gouvernement du Japon.

Durant la TICAD 7, le Japon a affirmé sa détermination à contribuer à la promotion de l'économie bleue avec l'Afrique. « L'économie bleue englobe les deux aspects de la prospérité économique et de la sécurité maritime, nous sommes convaincus qu'elle correspond parfaitement à notre vision de *l'indopacifique libre et ouvert* » a déclaré le Ministre Délégué auprès du Ministère des Affaires Étrangères du Japon.

Pour Madagascar, constituant l'intersection des océans d'Afrique, d'Asie et d'Europe, Lucien RANARIVELO, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a souligné l'importance de l'économie bleue [...] de la sécurité maritime et de l'agriculture.

D'après Patrice TALA TAKOUKAM, Représentant de la FAO à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles, « plusieurs initiatives de la FAO sont axées sur la promotion de la bonne gouvernance, des processus décisionnels participatifs et des meilleures pratiques en matière de pêche et d'aquaculture et sur l'amélioration de la qualité des produits de la pêche grâce à la réduction des pertes après capture ».

Contacts

Miora Ratsimbason Directeur de la Communication et du Système d'Information Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (+261) 34 05 900 54 maep.dcsi@gmail.com	Ayako Mizuno Coordnatrice pour la coopération économique Ambassade du Japon à Madagascar (+261) (0)20 22 493 57 ayako.mizuno-2@mofa.go.jp	Volantiana M. Raharinaivo Chargée de communications de la FAO pour Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles (+261) 32 02 708 19 volantiana.raharinaivo@fao.org
--	--	---

Ce communiqué de presse a été initié par FAO Madagascar – Comores – Maurice – Seychelles

| 159, Route circulaire | Ankorahotra, 101 Antananarivo - Madagascar | P.O. Box 3971 | www.fao.org

Tel : (261) 20 22 288 31/22 283 12 | Fax : (261) 20 22 343 88

E-mail : FAO-MG@fao.org | Page web : www.fao.org/madagascar | Suivez-nous sur Twitter : @FAOMadagascar

– La version prononcée fait foi –

**Allocution prononcée par Monsieur Yorio ITO,
Chargé d’Affaires a.i. de l’Ambassade du Japon**

**à l’occasion de la cérémonie de signature officielle du document de
projet entre la FAO et le Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et
de la Pêche**

Le 17 septembre 2019, à Antananarivo

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

C’est un grand honneur pour moi de pouvoir assister aujourd’hui à la signature officielle du projet dénommé « Renforcer les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la sécurité maritime en améliorant la résilience des communautés de pêcheurs tributaires de la pêche en récif corallien » effectuée entre le Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche, et la FAO à Madagascar, financé par le Gouvernement du Japon.

Tout d'abord, je voudrais transmettre le mot d'excuse de l'Ambassadeur du Japon à Madagascar, M. Ichiro OGASAWARA, qui regrette de ne pas pouvoir assister à la cérémonie d'aujourd'hui à cause d'un déplacement hors du pays.

Ensuite je voudrais premièrement présenter mes sincères remerciements à Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche pour son engagement et son appui. Votre présence aujourd'hui nous confirme l'importance qu'accorde le Gouvernement Malgache à ce projet.

Mes remerciements vont également au Représentant de la FAO à Madagascar et son équipe pour son appui technique sur lequel nous comptons pour mener à bien ce projet. La FAO prône depuis de longues années, l'exploitation durable du potentiel des mers et des océans tout en préconisant la bonne gouvernance de ces derniers, et votre expertise en la matière sera précieuse pour la réussite de ce projet.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, l'approche de l'économie bleue prétend qu'il est possible d'atteindre une croissance économique durable et soutenue, fondée sur les ressources issues des océans, des lacs, et/ou sur d'autres ressources liées à l'eau. Ce concept de combiner le développement et la protection environnementale commence à susciter un intérêt fort auprès des pays qui considèrent cette approche à la fois pertinente et bénéfique. Au vu du fait que l'Afrique compte plus de 40 pays côtiers, l'importance de l'économie bleue en tant que vecteur de développement a été suggérée lors de la Sixième Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique (TICAD VI) qui s'est tenue en 2016 au Kenya.

Cette année encore, lors de la septième Conférence de la TICAD (TICAD 7) qui vient de s'achever il y a moins de trois semaines, l'économie bleue était au rendez-vous à deux occasions.

En effet, dans une conférence ministérielle organisée par le Gouvernement du Japon qui vise à promouvoir la coopération dans l'Océan Indien occidental à l'occasion de la TICAD7, les enjeux sécuritaires et économiques émanant de la région maritime ont été discutés avec les 12 pays concernés. Lors de cette conférence spéciale, Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, le Président de la République de Madagascar, a donné son mot d'ouverture en tant

qu'orateur principal. Il a souligné les challenges et les opportunités auxquels la Grande île fait face avec ses 5,000 km de littoral, et a fait appel à un soutien de la communauté internationale pour créer une plateforme en matière de sécurité maritime pour défendre l'économie bleue.

Le 29 aout dernier encore, lors d'un évènement officiel de la TICAD7, présidé par le Gouvernement du Kenya et le PNUD, le Ministre Délégué auprès du Ministère des Affaires Étrangères du Japon, Monsieur Masahisa SATO a réaffirmé la détermination du Japon de contribuer à la promotion de l'économie bleue en Afrique. Il a ajouté que cette approche peut également répondre à la vision de « l'Indopacifique libre et ouvert » mise en avant par le Gouvernement japonais.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je voudrais vous rappeler que ce projet à hauteur de 4,400,000 dollars américains, exécuté pendant trois ans vise à renforcer la résilience des communautés de pêcheurs non seulement à Madagascar mais aussi au Kenya, aux Comores, à Maurice et aux Seychelles. J'espère sincèrement que les fruits de ce projet seront ressentis par les bénéficiaires, et vont être appréciés par ces derniers.

Je voudrais souhaiter le bon démarrage du projet, et réitérer mes sincères remerciements à tous les partenaires concernés.

Je vous remercie de votre aimable attention.